



27 rue de la République
25000 Besançon
Tél : 03.81.21.16.16
Fax : 03.81.82.83.17
Courriel : contact@jeunes-fc.com

Offre d'emploi
CHARGE DE MISSION
CARTE AVANTAGES JEUNES
en BOURGOGNE

LE CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE

27, rue de la République – 25000 Besançon – tél : 03 81 21 16 16

RECHERCHE

Un(e) chargé(e) de mission carte Avantages Jeunes en Bourgogne

(Contrat à Durée Déterminée de 12 mois – Prolongement possible)

MISSIONS :

Sous l'autorité du directeur et du responsable de service, le (la) chargé(e) de mission participera au développement de la carte Avantages Jeunes en Bourgogne :

- Développement de partenariats auprès de structures publiques/privées susceptibles de proposer des avantages pour les jeunes dans le respect du cadre existant : démarchage et négociations d'avantages à destination des jeunes,
- Création et animation d'un réseau de points de diffusion de la carte Avantages Jeunes (communes, comités d'entreprises, offices de tourisme, structures privées...) dans le respect de la politique existante : gestion et préparation des commandes, livraison, suivi des ventes, facturation, gestion des stocks...
- Communication : mise en place d'une politique de communication (relations presse, diffusion de l'information, création de différents supports de communication...)
- Événementiel : organisation d'événements, animation de stand « hors les murs », actions partenariales,...
- Alimentation des pages du site avantagesjeunes.com relatives à l'édition Bourgogne.

PROFIL et COMPETENCES :

- Aisance relationnelle, bonne présentation,
- Esprit d'équipe, prédispositions à l'écoute et à la confidentialité.
- Force de proposition, autonomie, prise d'initiatives,
- Organisation, réactivité, souplesse, efficacité, dynamisme,
- Négociation commerciale,
- Maîtrise des logiciels bureautiques et des outils internet,

FORMATIONS :

- Formation niveau Bac+2 souhaitée,
- Expérience professionnelle appréciée,
- Permis B exigé.

CONTRAT

- Contrat à Durée Déterminée de 12 mois (Date de prise de fonction à convenir)

TEMPS DE TRAVAIL ET LOCALISATION :

- Temps complet : 35 heures hebdomadaires, 151,67 heures mensuelles,
- Poste basé à Dijon, déplacements fréquents en Bourgogne-Franche-Comté, travail ponctuel le week-end.

REMUNERATION :

- Convention collective nationale de l'animation, Indice 280 (brut mensuel de 1719 €) + avantages annexes.

Envoyer candidature (CV et lettre de motivation) **AVANT LE 15 OCTOBRE 2018**, par courrier à :

Monsieur le Président, Denis LAMARD
Centre Régional d'Information Jeunesse
27, rue de la République
25000 BESANCON

Ou par email au directeur du Crij :

sebastien.maillard@jeunes-fc.com